

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 AVRIL 2016

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

N°2016/AVR/048	OBJET : AFFECTATION DES RESULTATS DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE DU SERVICE DE DISTRIBUTION DE L'EAU POTABLE - EXERCICE 2015
Date du conseil municipal 04/04/2016	
Date de la convocation 25/03/2016	
Date de l'affichage 25/03/2016	

L'an deux mille seize, le quatre avril à dix-neuf heures trente minutes, le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Michel BILLOUT, maire, en suite des convocations adressées le 25 mars 2016.

Etaient présents :

Michel BILLOUT, Clotilde LAGOUTTE, Stéphanie CHARRET, André PALANCADE, Anne-Marie OLAS, Claude GODART, Simone JEROME, Pascal HUÉ, Didier MOREAU, Alain VELLER, Sylvie GALLOCHER, Roger CIPRÈS, Samira BOUJIDI, Virginie SALITRA, Karine JARRY, Michel VEUX, Danielle BOUDET, Medhi BENSALÈM, Sandrine NAGEL, Jean-Pierre GABARROU, Monique DEVILAINE, Catherinè HEUZÉ-DEVIES, Serge SAUSSIER, Rachida MOUALI, Pascal D'HOKER.

Etaient absents représentés :

- Marina DESCOTES-GALLI, représentée par Claude GODART
- Jacob NALOUHOUNA, représenté par Simone JEROME
- Pierre GUILLOU, représenté par Serge SAUSSIER

Madame Medhi BENSALÈM est nommé secrétaire de séance conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°2015/AVR/047 en date du 13 avril 2015 par laquelle le conseil municipal a adopté le budget primitif pour l'exercice 2015 du budget annexe du service de distribution de l'eau potable,

Vu la délibération n°2016/AVR/045 de ce jour par laquelle le conseil municipal a approuvé le compte administratif de l'exercice 2015,

STATUANT sur l'affectation du résultat de fonctionnement et d'investissement de l'exercice 2015,

CONSIDERANT l'excédent de fonctionnement de 283 597,86 € et l'excédent d'investissement de 40 861,05 € que présente le compte administratif 2015,

CONSIDERANT le déficit de clôture des restes à réaliser d'investissement pour la somme de -23 200,00 €,

Vu l'avis de la commission des finances du 29 mars 2016,

Vu le budget annexe de l'eau,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix,

ARTICLE 1 :

CONFIRME le report, au budget primitif 2016, sous l'imputation « 002 » des recettes de la section de fonctionnement de la somme de 283 597,86 €.

ARTICLE 2 :

CONFIRME le report, au budget primitif 2016, sous l'imputation « 001 » des recettes de la section d'investissement de la somme de 40 861,05 €.

ARTICLE 3 :

PREND acte du report, au budget primitif 2016, des restes à réaliser dépenses de la section d'investissement pour la somme totale de 27 840,00 € et de celui des restes à réaliser recettes de la même section pour la somme totale de 4 640,00 €.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus
ont signé au registre les membres présents

Nangis, le 4 avril 2016



Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20160404-2016-AVR-048-DE
Date de télétransmission : 15/04/2016
Date de réception préfecture : 15/04/2016



République française - Seine et Marne

FICHE DE CALCUL DU RESULTAT 2015
BUDGET EAU

SECTIONS	LIBELLES	MONTANT EN EUROS
FONCTIONNEMENT	Recettes de l'exercice 2015.....	193 015,02 ✓
	Excédent de Fonctionnement reporté	212 237,09 ✓
	Dépenses de l'exercice 2015.....	121 654,25 ✓
	A = Résultat de Clôture	283 597,86 ✓
INVESTISSEMENT	Recettes de l'exercice 2015.....	284 806,18 ✓
	excédent d'Investissement reporté	25 893,46 ✓
	Dépenses de l'exercice 2015.....	269 838,59 ✓
	B = Excédent de l'exercice	40 861,05 ✓
	Restes à réaliser Recettes 2015	4 640,00 ✓
	Restes à réaliser Dépenses 2015	27 840,00 ✓
	C = Résultat des Restes à réaliser	-23 200,00
	D = B + C = Résultat de Clôture	17 661,05

Les résultats de clôture des deux sections feront l'objet d'une affectation au Budget Primitif 2016 de la façon suivante:

en 002 (RF): 283 597,86 € -
en 001 (RI): 40 861,05 € -

Le Receveur Municipal

Valérie GROLLEAU

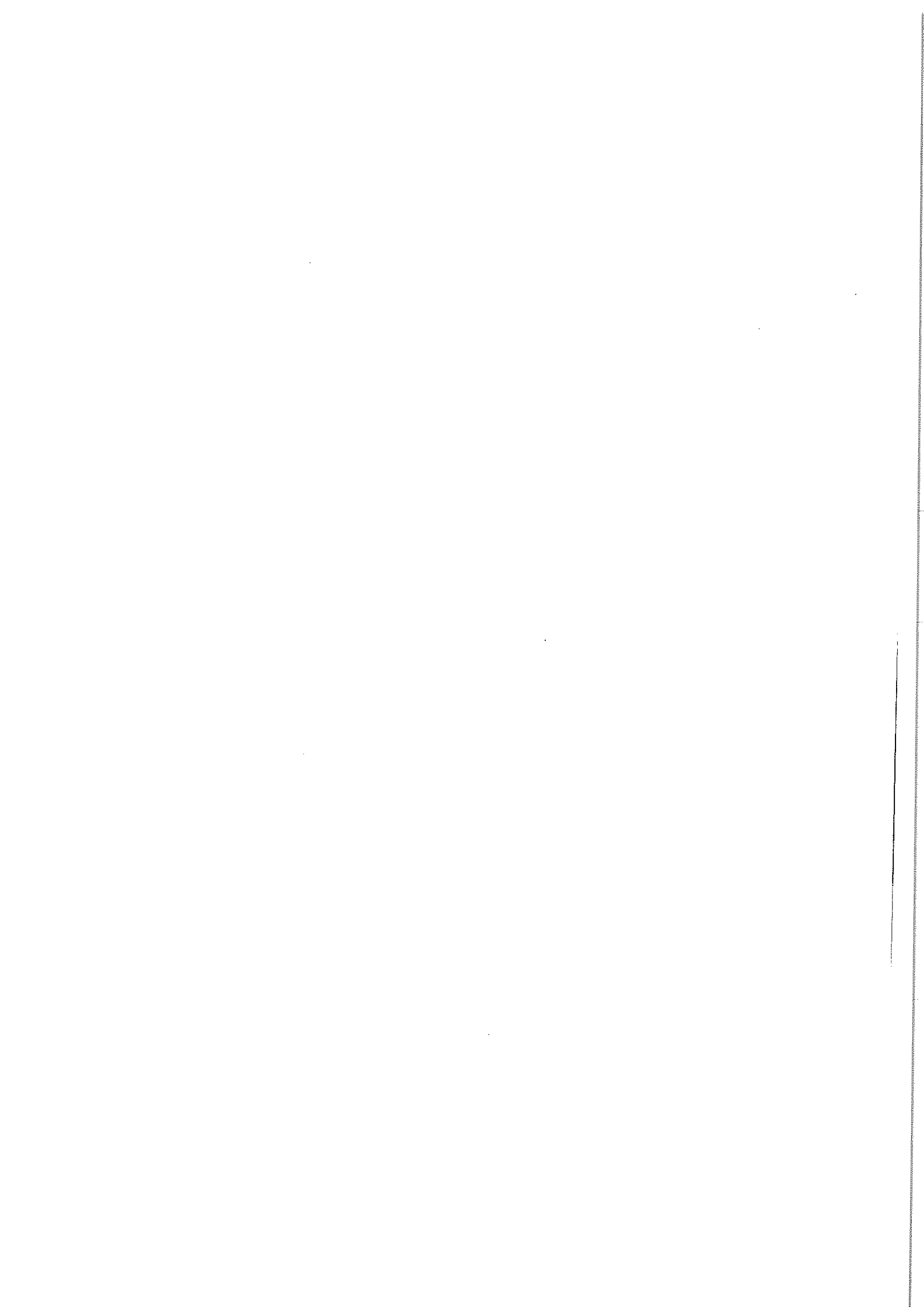


MME GROLLEAU
INSPECTRICE DIVISION

Accusé de réception en préfecture
076-21703271-20160404015-AVR-048-DE
Date de télétransmission : 15/04/2016
Date de réception préfecture : 15/04/2016

Tout courrier doit être impérativement et "impersonnellement" adressé à monsieur le maire.

Hôtel de ville - BP 55 - 77370 Nangis - Tél. 01 64 60 52 00 - Fax 01 64 60 52 08 - e-mail maire@mairie-nangis.fr



FICHE DE CALCUL DU RESULTAT 2015 BUDGET EAU

SECTIONS	LIBELLES	MONTANT EN EUROS
FONCTIONNEMENT	Recettes de l'exercice 2015.....	193 015,02 ✓
	Excédent de Fonctionnement reporté	212 237,09 ✓
	Dépenses de l'exercice 2015.....	121 654,25 ✓
	A = Résultat de Clôture	283 597,86 ✓
INVESTISSEMENT	Recettes de l'exercice 2015.....	284 806,18 ✓
	excédent d'Investissement reporté	25 893,46 ✓
	Dépenses de l'exercice 2015.....	269 838,59 ✓
	B = Excédent de l'exercice	40 861,05 ✓
	Restes à réaliser Recettes 2015	4 640,00 ✓
	Restes à réaliser Dépenses 2015	27 840,00 ✓
	C = Résultat des Restes à réaliser	-23 200,00
	D = B + C = Résultat de Clôture	17 661,05

Les résultats de clôture des deux sections feront l'objet d'une affectation au Budget Primitif 2016 de la façon suivante:

en 002 (RF): 283 597,86 € ✓
en 001 (RI): 40 861,05 € ✓

Le Receveur Municipal

Valérie GROLLEAU



MME GROLLEAU
INSPECTRICE DIVISION

Accusé de réception en préfecture
07-217703771-20160415-2016-AVR-048-DE
Date de télétransmission : 15/04/2016
Date de réception préfecture : 15/04/2016

Tout courrier doit être impérativement et "impersonnellement" adressé à monsieur le maire.

